

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

TABLETTE MULTIMEDIA
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE: 7536 02 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 709 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 août 2015,
sur avis conforme du Conseil général**

<p style="text-align: center;">TABLETTE MULTIMEDIA ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION</p>
--

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant

- ◆ de situer une tablette dans l'environnement des télécommunications ;
- ◆ de caractériser une tablette et ses principales fonctions de base ;
- ◆ d'utiliser une tablette comme moyen de communication ;
- ◆ de développer des compétences de communication, d'organisation, d'observation et de réflexion technique ;
- ◆ d'acquérir un outil de reconversion de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle dans le domaine des télécommunications.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable de :

En français,

- ◆ de rédiger un message simple mais clair et à la structure correcte ;
- ◆ d'écrire, sous la dictée, un message d'un niveau de langue courant d'au moins dix lignes, respectant les principales règles d'orthographe ;
- ◆ de s'exprimer clairement à l'oral.

En mathématiques,

- ◆ d'effectuer un calcul mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorité et les conventions d'écritures ;
- ◆ de calculer la valeur numérique d'une expression algébrique du 1^{er} degré ;
- ◆ de calculer l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;

- ◆ de résoudre des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, des problèmes de pourcentage.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou le certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Informatique : utilisation d'une tablette	CT	S	16
3.2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	p	4
Total des périodes			20

4. PROGRAMME

En disposant de la documentation technique liée à l'utilisation d'une tablette, d'une tablette, dans le respect des règles SHE, du RGI et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication,

l'étudiant sera capable :

- ◆ d'utiliser des fonctionnalités d'une tablette telles que :
 - la première mise en route et la première mise en mains,
 - la configuration (connectivité, notification, confidentialité),
 - l'utilisation des applications,
 - la manipulation des fichiers (importer/exporter),
 - l'installation et la désinstallation d'applications,
 - la téléphonie par internet et appels vidéo,
 - la gestion de la mémoire,
 - ...

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en disposant de la documentation technique liée à l'utilisation d'une tablette, d'une tablette, dans le respect des règles SHE, du RGIE et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité et en développant des compétences de communication,

d'utiliser une tablette via :

- ◆ la configuration de la tablette au niveau de la langue choisie et du clavier,

- ◆ le téléchargement et la configuration d'une application déterminée,
- ◆ la lecture d'un fichier multimédia,
- ◆ la sécurisation de la tablette contre les virus et les intrusions,
- ◆ l'établissement de connexions (filaire et non filaire),

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la concision des commandes pour effectuer les divers téléchargements et configurations,
- ◆ le soin et la qualité du travail produit lors du branchement et de l'utilisation de la tablette.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Informatique : utilisation d'une tablette », il est conseillé de travailler avec 12 étudiants par groupe, chaque étudiant disposant ou pas de sa propre tablette.